

Guide et Modèle : Demande de Rupture Conventionnelle

Ce qu'il faut savoir sur le refus

- La rupture conventionnelle repose sur le principe du consentement mutuel.
- L'employeur n'a aucune obligation légale d'accepter votre demande.
- Il n'existe pas de limite au nombre de refus : l'employeur peut refuser autant de fois qu'il le souhaite sans avoir à se justifier.
- Le refus de l'employeur ne constitue pas une faute et ne peut pas être contesté devant les prud'hommes.

Conseils pour maximiser vos chances

- Privilégiez une approche orale informelle avant d'envoyer un courrier officiel.
- Préparez vos arguments : mettez en avant votre projet professionnel ou votre volonté de transition.
- Assurez-vous que la rupture est avantageuse pour les deux parties (ex: passation de dossier fluide, formation d'un remplaçant).
- Restez professionnel et constructif pour maintenir une bonne relation jusqu'au bout.

Modèle de lettre de demande

- Objet : Demande d'entretien en vue d'une rupture conventionnelle
- Madame/Monsieur [Nom du destinataire], je vous sollicite pour convenir d'un entretien afin d'échanger sur la possibilité d'une rupture conventionnelle de mon contrat de travail.
- Cette démarche s'inscrit dans le cadre de mon projet d'évolution professionnelle [préciser brièvement si souhaité].
- Je reste à votre disposition pour convenir d'une date d'échange et discuter des modalités de cette éventuelle séparation dans le respect des intérêts de l'entreprise.

Étapes clés après l'accord

- Organisation d'un ou plusieurs entretiens de négociation.
- Signature du formulaire Cerfa n° 14598*01.
- Respect du délai de rétractation de 15 jours calendaires après la signature.
- Envoi de la demande d'homologation à la DREETS.